A l'initiative de l'association des parents d'élèves, une "classe civique" a été ouverte lundi matin à l'école du Rouz, à Concarneau. Les cours seront assurés par une retraitée..

Deuxième rentrée des classes à l'école du Rouz, de Concarneau, ce lundi 2 novembre.

En septembre dernier, les 239 élèves ont effectué leur rentrée dans 9 classes. « On pensait qu'il y aurait un ajustement. Et que la dixième classe serait finalement maintenue. Entre la rentrée 2014 et la rentrée 2015, on n'a pas perdu d'élèves. Au contraire : on a deux élèves de plus », résume Fanch Le Doze, secrétaire de l'APE du Rouz, rebaptisé Rouzistants.

Annonce sur le bon coin

Depuis deux mois, les parents d'élèves se mobilisent pour obtenir la réouverture de cette 10e classe. Ils ont même déposé une annonce sur le site internet *LeBonCoin* pour recruter un enseignant.

Dix propositions sérieuses ont été adressées à l'association. « Finalement, on a retenu Annie, institutrice du Rouz à la retraite. C'est elle qui va assurer la classe lundi 2 novembre », annonce Fanch Le Doze.

On est bien conscient que notre classe civique n'est pas légale.

Le planning est déjà calé pour les quinze jours à venir. D'autres institutrices et atsem (agents des écoles maternelles) interviendront dans cette 10e classe ouverte pour les plus petits.

« On a choisi les 2-3 ans car il n'y a pas d'obligation de scolariser à cet âge là. On est bien conscient que notre classe civique n'est pas légale. L'occupation du local n'est pas non plus légale.»

L'APE espère que Caroline Lombardi-Pasquier, l'inspectrice d'académie, reviendra sur sa décision et rouvrira la 10e classe.

Dans un courrier à l'association daté du 6 octobre, elle avait indiqué que : « la révision de cette situation n'est pas envisageable aujourd'hui au regard du contexte de rentrée scolaire, qui a permis d'identifier d'autres situations ayant un caractère prioritaire par rapport à l'école du Rouz. »